

Plutarque

Éditions, Traductions, Paratextes

**Françoise Frazier, Olivier Guerrier
(coords.)**

IMPRESA DA UNIVERSIDADE DE COIMBRA
COIMBRA UNIVERSITY PRESS

ANNABLUME

LE MYTHE DU *DE FACIE* DE PLUTARQUE TRADUIT PAR AMYOT (Amyot's translation of the myth in Plutarch's *De facie*)

LUISA LESAGE GÁRRIGA (luisalesage@gmail.com)
Universités de Málaga et Groningen

RÉSUMÉ — Cette étude analyse la traduction élaborée par Jacques Amyot du mythe présent dans le traité *De facie in orbe lunae* de Plutarque pour examiner comment cet érudit du XVI^{ème} siècle a interprété le contenu et dans quelle mesure il s'est éloigné du texte grec sur lequel il s'appuie, celui de l'*Editio Basiliensis* (1542). Nous verrons qu'Amyot propose ou introduit des lectures personnelles qui seront reprises et concrétisées plus tard par d'autres éditeurs du *De facie*.

MOTS-CLÉS: Jacques Amyot, Plutarque, *De facie*, corrections, omissions, réception.

ABSTRACT — This paper analyses Amyot's translation of the myth in Plutarch's treatise *De facie in orbe lunae* to determine how this 16th century scholar understood the myth and, consequently, modified the Greek text he used, the one from the *Editio Basiliensis* (1542). As we will see, Amyot proposed or implied personal lectures that would later on be used and concretized by the following editors of the treatise.

KEYWORDS: Jacques Amyot, Plutarch, *De facie*, corrections, omissions, reception.

1. INTRODUCTION

Quand j'ai eu recours à la traduction que Jacques Amyot publia en 1572, j'y ai découvert un texte qui dans les grandes lignes n'a rien à envier à certaines traductions actuelles¹. L'effort et le travail de traduction qu'il mit en œuvre sont incontestables, surtout si nous tenons compte qu'il le fit à une époque où le français était une langue qui acquérait le statut de langue littéraire. Je ne veux pas que cet article soit une simple louange des vertus du travail du Grand Aumônier ; ni une accumulation ou classification de ses discernements ou erreurs. J'aimerais revoir ses choix car les questions qu'il a dû se poser au sujet du texte sont des questions qu'à ce jour nous pouvons encore nous poser. Encore aujourd'hui et malgré les efforts de nombreux érudits et éditeurs qui ont travaillé sur le *De facie*, le traité pose certains problèmes d'interprétation, autant sur le texte que sur le contenu². Et j'aimerais revoir ses choix aussi parce que les propositions et les corrections qu'Amyot a inclus dans son exemplaire de Bâle et ensuite dans sa traduction sont

¹ Je voudrais exprimer ma reconnaissance au Prof. Françoise Frazier et à M. Romain Menini qui m'ont communiqué des reproductions des annotations d'Amyot sur son édition de Bâle et un article non encore publié, lesquels m'ont permis de vérifier mes conclusions sur la nature des corrections d'Amyot.

² Voir en exemple les travaux suivants : Lernould 2013, Donini 1988.

des propositions et des corrections que nous devons donc remettre en question si nous voulons aller au fond du texte complexe que présente le *De facie*. Pour le moment, j'ai restreint mon analyse aux choix textuels qu'il a faits autour du mythe que raconte Sylla à la fin du traité³ et à la manière dont ils ont été reçus par les éditeurs qui vinrent après lui⁴.

Car il est vrai, comme je le démontrerai tout au long de cet article, que certains éditeurs du XIX^{ème} siècle, tel D. Wyttenbach, proposent des contributions comme étant leurs, alors qu'elles étaient déjà dans la traduction ou dans les marges de l'édition de Bâle d'Amyot⁵. Ainsi les deux grands éditeurs du XX^{ème} siècle commettent cette erreur, en attribuant à leurs prédécesseurs du XIX^{ème} les dites corrections et propositions.

2. LE PREMIER OBJECTIF D'AMYOT : PLUTARQUE DOIT ÊTRE COMPRIS PAR SES CONTEMPORAINS

La complexité du contenu du mythe eschatologique, associée aux difficultés liées à la tradition textuelle du traité, va représenter un réel défi afin de pouvoir rendre un texte compréhensible et facile à lire. Et cela va amener notre traducteur à se permettre certaines licences, comme nous allons voir.

Son travail est fondé sur le texte de l'*Editio Basiliensis* –publiée par Froben à Bâle, 1542. Celle-ci est en grande partie proche du texte de l'édition imprimée antérieurement, l'édition Aldine publiée en 1509, bien que par moments elle s'en éloigne en proposant des lectures et des corrections qui lui sont propres. Cette édition s'approche aussi des deux manuscrits qui nous ont transmis le *De facie* (connus comme E et B)⁶. Nous allons tenir compte de ces cas au moment d'analyser les suggestions de traduction du français. Fort heureusement pour nous, l'exemplaire de l'édition de Bâle qu'Amyot utilisa pour noter ses suggestions a été conservé et se trouve actuellement à la Bibliothèque Nationale de France⁷, ce qui a permis de confronter les implications de sa traduction avec une base textuelle concrète.

³ 940F-945E, qui occupe les pages 625-627 dans la traduction d'Amyot.

⁴ En ce qui concerne la réception de la traduction d'Amyot par les humanistes du XVI^{ème} s. à nos jours, je renvoie aux excellents travaux de : Aulotte 1986, Carena 2010, Frazier 2014 et Guerrier 2014.

⁵ De fait ceci n'arrive pas qu'avec Amyot, mais aussi avec d'autres érudits comme N. Leonicus ; d'une certaine manière cela est dû au fait que les exemplaires laissés et annotés par ces érudits n'ont pas toujours pu être consultés par les éditeurs qui suivirent. J'espère pouvoir développer dans un article à venir cet aspect de la tradition textuelle du *De facie*, vu que la contribution des humanistes du XVI^{ème} siècle a souvent été sous-estimée, voire ignorée dans de nombreux cas.

⁶ En tout cas, il se rapproche au moins du texte de B, sur lequel les éditions Aldine et de Bâle ont été établis, mais souvent E et B donnent les mêmes lectures.

⁷ L'exemplaire se trouve catalogué sous la référence RES- J- 103. Il peut être consulté aussi sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10734702>

Le travail d'Amyot est reconnaissable, entre autres, par les petits ajustements qu'il opère sur les textes qu'il traduit ; tous portent l'intention de rendre plus compréhensibles à ses lecteurs contemporains les allusions à des personnages, des lieux, des concepts, etc. d'un passé qui n'était pas accessible à tout le monde. Parmi ces recours on peut souligner les plus simples, qui font preuve d'une grande efficacité ; à savoir la traduction d'un seul mot par deux synonymes – l'un plus proche de l'étymologie grecque ou latine et l'autre plus usuel en français (nous rencontrons des exemples en 942A et 945C, où *ebasileuse* est traduit par « il tenoit l'Empire et royauté » et *syntithesi kai diairei* « conioinct et desioinct, unit et separe »); ou encore la substitution des noms propres utilisés par Plutarque par son équivalent latin ou celui utilisé en France au XVI^{ème} siècle (ainsi les dieux *Zeus* par *Iupiter* et *Kronos* par *Saturne*, *Bretannia* par *Angleterre*, ou *Krete* par *Candie*).

Un des autres moyens utilisé largement par notre traducteur pour rendre plus clair le traité est d'introduire une explication personnelle dans le texte, alors que cette explication n'apparaît ni dans les manuscrits, ni dans l'édition de Bâle. Les explications les plus courantes sont relatives à des personnages, des lieux géographiques ou des expressions, car sans ces appositions le texte de Plutarque ne serait pas clair pour un grand nombre des lecteurs du XVI^{ème} siècle. Nous en trouvons neuf exemples mais n'allons en mentionner que quatre, assez représentatifs.

Dès le début du mythe, en 940F, nous pouvons lire une expression qui ne trouve aucun parallèle en français, ce pour quoi Amyot se permet d'expliquer que cette expression est un proverbe grec : « prends garde que tu ne passes point la porte, **comme lon dit en commun proverbe**, en faisant donner la fable en terre »⁸. En 941F, quand le narrateur parle de la punition infligée par Zeus à Cronos, Amyot ajoute un éclaircissement sur la cause du châtement : « par ce que *Iupiter* luy a préparé le sommeil **au lieu de fers aux pieds, pour le garder de bouger** ». Les explications les plus courantes, nonobstant, sont celles qui sont apportées sur les personnages ou les lieux géographiques, comme nous pouvons le voir en 943B et en 944BC. Dans le premier cas, Plutarque, dans un de ces jeux étymologiques qu'il affectionnait tant, explique pourquoi Perséphone est appelée *Monogenes* à l'origine : c'est parce qu'elle sépare l'intellect de l'âme, simplifiant ainsi la composition de l'être humain en un élément unique. Amyot se sent obligé d'ajouter une explication sur la signification du mot grec *monogenes* : « c'est pour cela que lon l'appelle *Monogenes*, **comme qui diroit unique, ou unigenite** ». Dans le second cas, 944BC, l'apposition rend concret l'emplacement d'un lieu, afin que ses lecteurs contemporains puissent le situer : « mais ainsi

⁸ Les mots en caractère gras sont de mon apport pour souligner les ajouts personnels faits par Amyot dans sa propre traduction. Pour le reste, je garde la graphie française de l'époque où écrivait notre traducteur.

comme la terre [...] a plusieurs grands et profonds golphes, l'un, **celuy de la mer Méditerranée**, qui se respand entre les deux coulones d'Hercules au dedans de la terre vers nous... ». Car il est évident que, sans cette apposition, la référence aux colonnes d'Hercule n'aurait pas été comprise par la plupart des lecteurs du XVIème siècle.

Les moyens mentionnés ne sont que quelques-uns de ceux qu'utilise Amyot pour éclairer les textes qu'il traduisait, mais il n'est pas nécessaire de nous attarder ici pour les revoir tous puisque Huguet les a déjà bien étudiés⁹. Nonobstant, nous soulignerons les aspects de sa traduction du mythe raconté par Sylla qui ont contribué à rendre sa lecture facile pour un contemporain du XVIème siècle, et qui en plus ont donné du sens à certains passages obscurs et servi à établir le texte.

3. AMYOT INTERPRÈTE DU TEXTE DE PLUTARQUE

Le recours à l'explication, par exemple, peut devenir intéressant dans les cas comme celui du Géant Ogygius, en 941A, puisque l'explication apportée par Amyot sera reprise et insérée dans le texte dans des éditions ultérieures. Le texte des manuscrits et de l'édition de Bâle dit τὸν δὲ ὡς υἷὸν ἔχοντα φρουρὸν τῶν τε νήσων ἐκείνων καὶ τῆς θαλάττης ἦν Κρόνιον πέλαγος ὀνομάζουσι, παρακάτω κεῖσθαι, et je pense qu'Amyot fut le premier à clarifier et à traduire « et pour garde tant de luy que des Isles, et de toute la mer adiacente, qui se nomme Saturnienne, **le Grand Geant Ogygius ou Briareus** est là colloqué ». Sa conjecture de qui était le gardien de Cronos, de la mer et des îles (Ogygius ou Briareus)¹⁰ provient certainement du passage du *De defectu oraculorum* (419E-420A) dans lequel ce même thème est traité en mentionnant explicitement Briareus. Elle a été validée dans les siècles suivants et a inspiré, par exemple, à Apelt la correction de *ton de, hos huion* des manuscrits en *ton d'Ogygon*, ou à Kaltwasser en *ton de Briareon*¹¹. Mais ce n'est pas tout, il a aussi suggéré que le *parakato keisthai* de EB –maintenu dans l'édition de Bâle– pourrait être en fait *parakatakeisthai*. Par la suite d'autres éditeurs ont corrigé à leur tour à partir de sa traduction, « colloqué », en *parakatoikisthai*.

Et ce ne serait pas l'unique fois où Amyot propose des corrections qui sont de nos jours encore acceptées et maintenues. Evidemment s'agit-il de corrections personnelles ou du résultat de questionnements auprès d'érudits de son époque

⁹ Huguet 1929 : 44-77.

¹⁰ Ce passage, tel qu'il a été transmis par les manuscrits, a posé plus d'un problème aux différents spécialistes. Amyot lui-même, semblerait y être revenu en maintes occasions, à en juger par la différence de ton de l'encre et la force de son écriture dans les notes prises sur son exemplaire de Bâle (793).

¹¹ Kaltwasser 1797 : 282-283.

ou encore d'annotations qu'il aurait pu lire sur les exemplaires qu'il consulta ?¹² Nous ne pouvons en traiter ici, puisque ce qui nous intéresse c'est de savoir si c'est Amyot notre première source pour de telles propositions.

Avec la proposition du géant Ogygius nous trouvons trois corrections qu'il est important de souligner : la première est celle du mot *katholou* des manuscrits et de l'édition de Bâle (944F) qu'Amyot transforme en *kath'hadou* en donnant la traduction suivante: « où il dit (Homère) de ceulx qui sont **aux enfers**... »¹³. Avec cette correction, qui n'a été reprise par aucun autre humaniste et qui en fait pourrait être l'une des meilleures conjectures personnelles d'Amyot, le Grand Aumônier corrige un passage qui n'avait pas de sens tel qu'il avait été conservé, et donc cet apport a été maintenu depuis lors. Et, peu après, en 945B, quand on parle des âmes qui errent sur la lune, concrètement de celles qui durant la vie furent ambitieuses et se laissèrent entraîner par les plaisirs d'une vie matérielle et par leurs corps, Amyot traduit « ...et l'estre trop **subiettes aux passions**, les transporte et les retire hors de la Lune »¹⁴ là où le texte grec des manuscrits et de l'édition de 1542 dit *apathes* (« qui n'est pas affecté »). D'un point de vue philosophique, le terme proposé par EB présente quelques problèmes, puisque le sens « insensible », « indifférent », n'a pas vraiment de signification ici, car il signifie l'opposé de ce à quoi on s'attendrait quand on se réfère à cette sorte d'âmes passionnées et irrationnelles auxquelles le texte a affaire. La proposition d'Amyot –qui avait déjà été présentée par Leonicus– est, par conséquent, une correction intéressante d'un point de vue tant philologique que philosophique. Certains éditeurs continuent par contre d'y lire *empathes* (« passionné ») que Wytttenbach releva dans son édition de 1797, où, par ailleurs, il affirma de façon erronée que c'était une proposition d'Amyot¹⁵.

Un peu plus loin, en 945D, une nouvelle correction textuelle d'Amyot a été reprise et modifiée (bien que pas toujours consciemment) par des éditeurs ultérieurs, à commencer par Wytttenbach. Là où les manuscrits nous transmettent ἡ σελήνη ἄνω καὶ κάτω σύμμιγμα καὶ μέγα κέρας ὑπὸ τοῦ θεοῦ γέγονε, le français traduit « comme la Lune a esté faite et créée de Dieu une **composition et mixtion** des choses hautes et basses », transformant ce *mega keras* en *mega kerasma*, comme le confirme son édition de Bâle (797). Wytttenbach, à nouveau dans une note en bas de page, suggère *metakerasma*, soutenant que tel était le sens de la proposition d'Amyot¹⁶. Comme nous pouvons voir, Wytttenbach est

¹² C'est une question complexe qui a été étudié par Cuvigny 1973 : 57-77, entre autres. L'édition critique des *Œuvres morales et meslées* préparée sous la direction d'O. Guerrier et F. Frazier indiquera systématiquement les coïncidences avec les conjectures d'autres humanistes.

¹³ Correction qui apparaît aussi annotée dans son édition de Bâle (796).

¹⁴ Traduction qui correspond à l'annotation *eupathes* que nous trouvons dans la marge de son exemplaire de Bâle (796).

¹⁵ Wytttenbach 1797 : 826.

¹⁶ Wytttenbach 1797 : 828.

particulièrement favorable aux avis d'Amyot, les considérant très judicieux; le problème va se poser lorsque ce qu'il a considéré comme étant des propositions d'Amyot, vont s'avérer n'en être pas (comme nous venons de le voir dans les exemples de *eupathes*, qu'il a pensé être *empathes*, et *mega kerasma*, qu'il a supposé *metakerasma*). Wyttenbach lui-même affirme dans la préface de son édition que, bien que sachant où trouver l'exemplaire annoté par Amyot, il n'eut pas le loisir de le consulter¹⁷. Ceci va conditionner, d'une part, la validité de ses affirmations concernant quels furent les apports d'Amyot et, de l'autre, celles de certains éditeurs –comme Cherniss– qui, en se fondant sur l'édition de Wyttenbach, confirmèrent ses dires à leur tour.

Ce ne sont pas uniquement les corrections d'Amyot dans le texte qui vont contribuer à une traduction plus fluide et compréhensible, mais encore ses suggestions pour compléter les lacunes. Des 9 lacunes que l'édition de Bâle marque avec le symbole « * » (en restant toujours dans le cadre du mythe), Amyot semble en compléter 5. La majorité de ses propositions sont simples, avec très peu de mots. En 941CD, par exemple, il complète la lacune τὰ περι τὴν θυσίαν καὶ τὸν ἄ... ἐκπέμπειν κλήρω λαχόντας des manuscrits en ajoutant simplement « voyage d'une longue navigation »¹⁸: « ce qui est nécessaire à un solennel sacrifice, et au voyage d'une longue navigation, auquel il fault que ceulx à qui le sort touche aillent ». Il donne du sens à ce passage sans essayer une solution compliquée qui ne serait probablement pas le choix de Plutarque. Xylander aussi proposa de mettre *apoploun* pour compléter la lacune, et Wyttenbach l'indiqua ainsi dans une note en bas de page, sans l'attribuer cette fois à Amyot mais au seul Xylander¹⁹.

Nonobstant, dans d'autres cas, vu la complexité du thème –voir, par exemple, celui de la nature des âmes et de la composition tripartite de l'être humain qui apparaît en 943A–, cela l'oblige à être moins succinct pour pouvoir donner du sens à la lacune. Il s'agit d'un passage particulièrement complexe du point de vue textuel –ce qui n'aida pas notre traducteur dans sa tâche–, puisque les manuscrits transmettent un texte que l'exemplaire Aldin et l'édition de Bâle, volontairement ou par faute de copie, abrègent, en omettant toute une proposition. En tous cas, c'est la partie finale du passage (identique dans les manuscrits et dans l'édition de Bâle) qui nous intéresse, puisqu'il semblerait probable qu'il y eût une lacune même si elle n'est pas signalée par EB. Les manuscrits nous transmettent le texte comme suit : ὅσω ψυχὴ σώματος, ἄμεινόν ἐστι καὶ θειότερον. ποιῆ δὲ ἡ μὲν ψυχῆς σύνοδος, λόγον. Ce passage apparaît ainsi dans la version d'Amyot : « d'autant que l'ame vault mieux, et est plus divine que le corps, est fait ceste composition de l'ame **avec l'entendement** la raison, **et avec**

¹⁷ Wyttenbach 1797 : xcviij.

¹⁸ Ce qui correspond au mot *apoploun* écrit dans son exemplaire de Bâle (794).

¹⁹ Xylander 1570 : 719, Wyttenbach 1797 : 810.

le corps la passion »²⁰. Il compose une opposition entre le mélange de l'âme avec l'entendement et le corps. Il semblerait plausible, vu le contexte, que Plutarque fasse effectivement référence à la combinaison de l'âme avec l'entendement d'un côté et, de l'autre, avec le corps, bien que cela ne se reflète pas dans le texte conservé. Et Amyot n'aura pas été le seul à essayer de compléter la lacune de cette façon : la majorité des éditeurs semblerait accepter –en suivant sa proposition, je pense– que la fusion de l'âme et de l'entendement donne la raison. Nous trouvons toutefois plusieurs propositions pour la fusion de l'âme avec le corps –*aisthesin* (« sensation ») dit Pohlenz, *alogon* (« irrationnel ») selon Bernardakis²¹.

Fait étrange est celui de la lacune que nous trouvons un peu plus loin, en 943B, et qu'aucun des manuscrits ne signale. Le passage en question parle des deux morts que connaît l'être humain : la première d'entre elles va diviser la composition faite de trois parties (corps, âme et intellect) en deux parties et aura lieu sur Terre, et la seconde va séparer les deux parties restantes afin de ne garder que la partie immortelle, et aura lieu sur la Lune. Ce passage se termine avec δὲ ἐν τῇ σελήνῃ τῆς Περσεφόνης. Notre traducteur écrit « et l'autre * mort en la Lune region de Proserpine ». Il laisse la marque de la lacune, mais, ce qui est le fait intéressant, en écrivant « l'autre », il ajoute le sens qui manquait au texte grec, celui d'opposer une mort à l'autre, la terrestre à la lunaire. Un sens que lui-même avait correctement anticipé en traduisant quelques lignes plus haut le singulier ὄν δὲ ἀποθνήσκομεν θάνατον par le pluriel « les morts dont nous mourons »²². Ce petit « l'autre » a été repris par des éditeurs qui ont proposé –en suivant son initiative, à mon avis– d'ajouter tout simplement l'article <ho> devant cette phrase pour compléter la lacune²³.

De même, nous observons dans sa traduction certaines omissions remarquables par rapport au texte transmis. Il est impensable qu'on se trouve devant des cas où l'omission soit due au fait que l'édition de Bâle diffère des manuscrits (comme on l'a déjà remarqué auparavant). Ici la lecture que présente l'édition de Bâle est la même que celle des manuscrits. Nous allons voir quelles ont pu être les raisons qui ont poussé Amyot à ne pas traduire certaines parties du texte. Le premier exemple, nous allons le trouver en 941B: τῆς δὲ ἡπέιρου τὰ πρὸς τῇ θαλάττῃ κατοικεῖν Ἑλληνας περὶ κόλπον. Amyot écrit « les costes d'icelle terre ferme au long de la mer sont habitées alentour d'une grande baye », il omet de dire qui sont les habitant de ces côtes, les Hellènes. Ce cas est particulièrement

²⁰ Nous trouvons l'annotation ποιεῖ δὲ ἡ μὲν ψυχῆς σύνοδος μετὰ νοῦ λόγον μετὰ δὲ σώματος πάθος ὧν τὸ μὲν dans son exemplaire de Bâle (795).

²¹ Pohlenz 1960 : 82, Bernardakis 1893 : 465.

²² Sa traduction, encore une fois, reflète ses annotations et ses améliorations au texte de l'édition de Bâle, car cette correction-ci y est reprise : ὧν δὲ ἀποθνήσκομεν θανάτων (795).

²³ De fait, nous trouvons dans son exemplaire de Bâle (795) l'annotation *deest ho de*, ce qui confirme qu'il avait remarqué la perte de l'article.

intéressant puisque quelques lignes plus loin les éditeurs pensent qu'il y a une lacune, non signalée dans les manuscrits, qui rend le passage encore plus confus s'il est possible. Le texte, 941C, tel qu'il est conservé nous dit ainsi : νομίξειν ἐκείνους ἡπειρώτας μὲν αὐτοὺς ταύτην τὴν γῆν κατοικοῦντας (« ils considèrent ceux-là comme des continentaux habitant eux-mêmes cette terre »), par là il devient difficile de comprendre qui considère et qui est considéré « continental ». Déjà l'édition de Bâle ajoutait insulaires (*nesiotas de*) après *autous* pour redonner un sens au passage, et il semblerait qu'Amyot fut le premier à suggérer que le pronom n'était pas *autous*, mais plutôt *hautous* –même si nous ne trouvons aucune note dans ce sens sur son exemplaire de Bâle–, clarifiant ainsi l'opposition entre les habitants de terre ferme et les autres, les insulaires. Sa traduction est la suivante : « Ils se nomment et s'estiment eux habitants de terre ferme, et nous autres insulaires ». C'est peut-être cette incertaine opposition entre les habitants continentaux et les insulaires, mêlée au soupçon que les habitants des terres lointaines et mythologiques dont s'occupe le récit de Plutarque n'étaient pas vraiment des Grecs, qui a poussé Amyot à ne pas traduire l'adjectif *hellenas*.

La deuxième omission apparaît en 944C, lorsque Plutarque explique le nom des deux passages par où passent les âmes. Amyot traduit le texte grec ὀνομάζεσθαι δὲ τὰ μὲν πρὸς οὐρανὸν τῆς σελήνης Ἡλύσιον πεδῖον, τὰ δ' ἐνταῦθα Περσεφόνης οὐκ ἀντίχθονος par « et appelle lon ce qui en regarde vers le Soleil, le champ Elysien, et ce qui regarde vers la terre, le champ de Proserpine ». Pourquoi omettre *ouk antichthonos*? Cette épithète peut paraître contraire à la nature du passage en question, puisqu'il est dit à son propos qu'il donne précisément sur la Terre. Il semblerait que cette épithète ait donné du fil à retordre aux érudits qui ont affronté ce traité. La solution d'Amyot se présente donc comme étant la plus simple, en éliminant ce qui ne semble pas cadrer avec le contexte. Pohlenz²⁴, plus tard, a considéré le passage comme corrompu (†) et Arnim a proposé de remplacer *ouk* par *oikon* –ce qu'a maintenu Cherniss, entre autres–, ce qui donnerait une traduction telle que « et celle qui est vers la terre, la Maison de Perséphone Antichtone ».

4. CONCLUSIONS

Naturellement, certaines erreurs de la traduction, que nous constatons dans le travail d'Amyot, sont inévitables, du fait que nous parlons de l'un des premiers traducteurs des *Moralia* complets, et parce que le texte sur lequel il se fonda contenait non seulement des erreurs transmises par les manuscrits, mais aussi qu'il en ajouta de son propre fait –voir, par exemple, en 941E, l'inévitable treize (*toi triskaidekatoi*) de EB que l'édition de Bâle accepte et qu'Amyot traduira tel quel;

²⁴ Pohlenz 1960 : 86.

ou une phrase de 943A (οὐδὲν ἦττον ἐκείνων ἀμαρτάνοντες, οἷς ἡ ψυχὴ δοκεῖ μόνιον εἶναι τοῦ σώματος) qui se trouve en EB mais pas dans l'exemplaire Aldin ni dans l'édition de Bâle. A cela ajoutons quelques suggestions de traduction qui ne furent pas des plus inspirées. Cependant nous ne pouvons nier la valeur de sa contribution qui, grâce à la consultation de divers érudits ainsi que de certains exemplaires annotés, peut-être ceux de Giannotti, Stephanus ou Turnèbe²⁵, et aussi aux continuelles révisions tout au long de sa vie, nous a transmis un texte vraisemblablement très proche des intentions de Plutarque, servant ainsi de base aux éditeurs qui suivirent. Ces éditeurs, cependant, ont souvent sous-évalué voire dédaigné ses propositions et autres corrections. Les deux grands éditeurs du XXème siècle, M. Pohlenz et H. Cherniss, par exemple, attribuent occasionnellement à Wyttenbach, Bernardakis, Kaltwasser ou Madvig des corrections qui étaient déjà incluses dans la traduction du Grand Aumônier. La correction de *katholou* en *kath'hadou* (944F) est flagrante : Cherniss l'attribue de façon indistincte à Kaltwasser et à Wyttenbach, bien qu'il ajoute que ce dernier s'inspira de la traduction du Français²⁶. Il en va de même avec l'article *ho* qu'Amyot ajoute en 943B pour éclaircir ce passage : Pohlenz l'attribue lui à Wyttenbach (qui l'inclut dans son édition sans aucune explication dans l'appareil critique) et Cherniss l'attribua à Kaltwasser²⁷. Les deux corrections, pourtant, se trouvent dans les marges de l'édition de Bâle qui appartient à Amyot. Ce genre d'*errata* discrédite la tradition textuelle du traité transmise dans les apparats, et suggère qu'une nouvelle étude serait nécessaire pour une édition critique correcte. Et ce encore plus si nous pensons que vont se retrouver dans la même position qu'Amyot d'autres érudits du XVIème dont les contributions, tombées dans l'oubli pendant des siècles, n'ont pas été systématiquement étudiées : ce qui m'amène donc à me demander si, dans certains cas déterminés, quelques-unes de ses propositions qui de nos jours ont été mises de côté ne seraient pas plus proches du texte des manuscrits et du sens originel que celles proposées après lui par d'autres éditeurs. En tout cas, je termine avec les paroles que R. Aulotte énonça au congrès dédié à Amyot²⁸ : « il était juste que grâce lui en fussent rendues ».

²⁵ Ceci peut être déduit par l'expression « *alii* » qui apparaît fréquemment dans son édition de Bâle.

²⁶ Cherniss 1957 : 214.

²⁷ Pohlenz 1960 : 83, Wyttenbach 1797 : 818, Cherniss 1957 : 198.

²⁸ « Fortunes de Jacques Amyot », Melun, 18-20 avril de 1985.

BIBLIOGRAPHIE

- Alarcón Navío, A. (1987), « La traducción en Francia durante el siglo XVI: Jacques Amyot », *Fidus Interpres* I. León, 54-58.
- Apelt, O. (1905), « Zu Plutarch und Plato », *Jahresbericht Gymnasium Carolo-Alexandrinum zu Jena*.
- Aulotte, R. (1965), *Amyot et Plutarque. La tradition des Moralia au XVIe siècle*, Librairie Droz, Genève.
- Aulotte, R. (1985), « Plutarque et l'Humanisme en France et en Italie », *Les humanistes et l'Antiquité grecque*, Paris, 99-104.
- Aulotte, R. (1986), « Jacques Amyot et l'humanisme français du XVIème siècle », en M. Balard (ed.), *Fortunes de Jacques Amyot, actes du colloque international, Melun, 18-20 avril 1985*. A. G. Nizet, Paris, 181-190.
- Carena, C. (2010), « I Moralia di Plutarco nel Rinascimento europeo. Erasmo, Amyot, Montaigne », in G. Zanetto and S. Martinelli Tempesta (eds.), *Plutarco Lingua e testo*, Università degli Studi di Milano (Quaderni di Acme), Milan, 71-84.
- Cuvigny, M. (1973), « Giannotti, Turnèbe, Amyot : Résultats d'une enquête sur quelques éditions annotées des "Moralia" de Plutarque », *RHT* 3 : 57-77.
- Donini, P. (1988), « Science and Metaphysics: Aristotelianism, Platonism and Stoicism in Plutarch's *On the face of the moon* », in J. M. Dillon and Long (eds.), *The question of Eclecticism. Studies in Later Greek Philosophy*, University of California Press, Berkeley, 127-145.
- Frazier, F. (2004), « Prolégomènes à une édition critique des *Œuvres morales et mélangées*. Les annotations d'Amyot au *De Pythiae oraculis* », *Exemplaria classica* 8 : 171-193.
- Frazier, F. (2014), « The Reception of Plutarch in France after the Renaissance », in Mark Beck (ed.), *A companion to Plutarch*, Blackwell Publishing Limited, UK, 549-555.
- Guerrier, O. (2014), « The Renaissance in France. Amyot and Montaigne », in Mark Beck (ed.), *A companion to Plutarch*, Blackwell Publishing Limited, UK, 544-548.
- Huguet, V. (1929), « Les procédés d'adaptation chez Amyot », *Revue du Seizième Siècle* 12 : 47-77.
- Kaltwasser, J. F. S. (1797): *Plutarchs moralische Abhandlungen. 9 Bände*, Johann Christian Hermann, Frankfurt am Main.
- Lernould, A. (2013), *Plutarque. Le visage qui apparaît dans le disque de la lune*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- Plutarque (1542), *Plutarchi Chaeronei Moralia Opuscula, multis mendarum milibus*

expurgata, Froben, Bâle, 778-797.

Plutarque (1572), *Les Oeuvres Morales, meslees de Plutarque tranlatees du Grec en François par Messire Jacques Amyot,...* Paris, 614-627. Est aussi sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k53612c.r>

Plutarque (1572), *Plutarchi ethicorum sive moralium, Guilielmo Xylandro augustano interprete*, III, Bâle.

Plutarque (1797), *Plutarchi Chaeronensis Moralia, id est, opera, exceptis vitis, reliqua, Graeca emendavit, ...*, Daniel Wytttenbach. Oxford.

Plutarque (1893), *Plutarchi Chaeronensis Moralia recognovit Gregorius N. Bernardakis*, vol. V, Bibliotheca Teubneriana, Leipzig.

Plutarque (1957), *Plutarch's Moralia*, XII (ed. H. Cherniss), LOEB Classical Library. Cambridge-Massachusetts.

Plutarque (1960, 2^{eme} ed.), *Plutarchi Moralia recensuerunt et emendaverunt...*, vol. V, fasc. 3 (ed. M. Pohlenz), Bibliotheca Teubneriana, Lipsiae.

Trenard, L. (1968), « Du nouveau sur Plutarque et Amyot », *Information Historique* XXX, 5 : 222-224.

Von Arnim, H. (1921), *Plutarch über Dämonen und Mantik*, Verhand. K. Akad. van Wetenschappen te Amsterdam, Amsterdam.